PRÉFET
DU BAS-RHIN
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Objet : ENTRETIEN DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL GÉRÉ PAR LA DDT DU BAS-RHIN SUR LE SECTEUR DE L'ILL AVAL
LOT 2 : ENLÈVEMENT DE DÉCHETS ANTHROPIQUES

Maîtrise d'ouvrage : Direction départementale des territoires du Bas-Rhin

N° prix	Libellé et montant en toutes lettres (en euros)	Prix unitaires H.T.
1	**Collecte des déchets**	
	Ce prix rémunère la récupération de déchets anthropiques	
1.1	Collecte sur berges accessibles *Unité : mètre carré (m^2)*	
1.2	Collecte sur berges difficiles d'accès (berges pentues, présence d'arbres, ou de végétation, …) *Unité : mètre carré (m^2)*	
1.3	Collecte de déchets dans le lit mineur du cours d'eau *Unité : mètre carré (m^2)*	
1.4	Extraction de déchets piégés dans des embâcles sans démontage de ceux-ci *Unité : mètre carré (m^2)*	
1.5	Plus value pour extraction et collecte de déchets nécessitant des moyens spécifiques (treuil, embarcation légère, …) *Unité : heure (h)*	
2	**Prise en charge des déchets**	
	Ce prix rémunère les quantités de déchets collectés	
2.1	Distance à pied depuis la berge du lieu de collecte au point de regroupent défini (benne, véhicule, …) Unité : hectomètre (hm)	
2.2	Transports des déchets anthropiques pour évacuation en centre d'enfouissement ou d'incinération *Unité : tonne (t)*	
2.3	Transports des déchets anthropiques pour évacuation en centre de valorisation ou déchetterie, avec tri préalable *Unité : tonne (t)*	
2.4	Transports des déchets anthropiques pour évacuation en centre de valorisation ou déchetterie, sans tri préalable *Unité : tonne (t)*	
3	**Prestations annexes**	
3.1	Mise en sécurité ponctuelle d'un dépôt en attente d'évacuation, y compris balisage *Forfait*	
3.2	Compte rendu d'intervention, y compris tous documents justificatifs (reportage photographique géolocalisé, bon de pesées, …) *Forfait*	

(cachet et signature)